

Montolieu et la chapelle Saint-Roch



Randonnée n°1071379

Une randonnée proposée par lippo

Belle balade qui n'est à l'abri ni du vent ni du soleil. Montée assez forte sur le premier kilomètre et adoucie sur les deux suivants.

Des panonceaux en bois brut, gravés en creux, indiquant "Circuit Saint-Roch" vous guideront tout du long, même s'ils ne sont pas très visibles ni lisibles...

Depuis le 15 octobre 2018 et les inondations beaucoup de terre a été enlevée des chemins et beaucoup d'entre eux sont devenus très caillouteux et rocheux. Mais le circuit reste entièrement faisable.

Durée :	2h15	Difficulté :	Facile
Distance :	6.18km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	174m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	168m	Commune :	Montolieu (11170)
Point haut :	313m		
Point bas :	149m		

Description

Le grand parking se trouve dans le bas du village, à l'Est, au départ de la route de Moussoulens.

(D/A) Une route longe le parking, elle-même bordée par un haut mur en pierres. Prenez cette route vers la gauche et longez le mur tout du long. Cette route monte assez fortement. Suivez-la jusqu'à un sentier qui monte à gauche et est indiqué "Circuit Saint-Roch".

(1) Prenez ce sentier qui monte jusqu'à la chapelle Saint-Roch. Passez devant la chapelle et à droite descendez par une voie carrossable qui, après deux virage en épingle, vous ramènera sur la route. À cet endroit le goudron fait place à une voie carrossable mais caillouteuse. Prenez-la à gauche et montez doucement vers le plateau au milieu d'une végétation basse de buis et de chênes Kermès.

(2) À cet embranchement, abandonnez la voie principale pour le chemin de gauche. Continuez ce chemin jusqu'à entrer en forêt. Arrivés sur une route goudronnée, prenez-la à droite. Après environ 300m rejoignez la D148.

(3) Prenez la route à gauche. Après quelques centaines de mètres soyez attentifs au panonceau en bois, sur votre gauche, qui vous indique le sentier à prendre.

(4) Attention les premiers mètres du sentier descendent fortement et sont couverts de cailloux roulants sous les pieds. Arrivés sur un pierrier continuez tout droit et descendez dans le champs à gauche pour franchir les quelques mètres qui vous amèneront sur une voie carrossable. Continuez cette voie jusqu'à retrouver la D148 que vous prenez à gauche. Descendez jusqu'au village et longez un grand mur de roches rectangulaires.

(5) Tout de suite après ce mur traversez le champs qui est à votre gauche en direction des voitures que vous pouvez voir. Arrivez au parking **(D/A)**.

Informations pratiques

A proximité

Profitez du passage à la Chapelle Saint-Roch pour admirer les arbres majestueux qui l'entourent. Vous pouvez faire le tour de la chapelle mais on ne peut la visiter, elle est fermée.

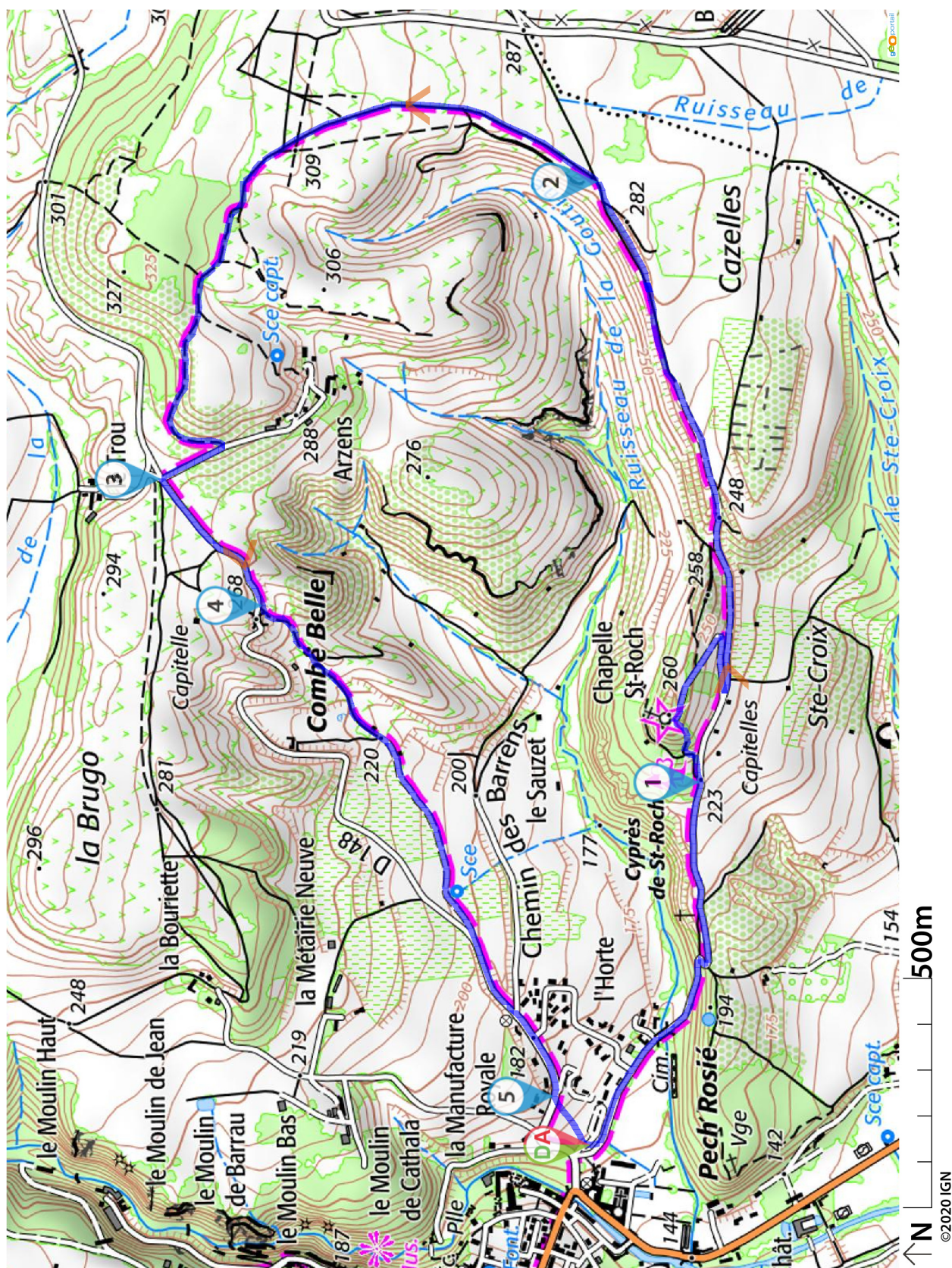
Le village de Montolieu "Village du livre" mérite une attention prolongée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-montolieu-et-la-chapelle-saint-roch/>

Points de passages

- D/A Parking en bas du village**
N 43.307197° / E 2.218964° - alt. 149m - km 0
- 1 Panonceau "Circuit Saint-Roch"**
N 43.30504° / E 2.228715° - alt. 220m - km 0.92
- 2 À gauche à l'embranchement**
N 43.307043° / E 2.244872° - alt. 275m - km 2.65
- 3 Route à gauche**
N 43.315587° / E 2.236891° - alt. 286m - km 4.38
- 4 Sentier pierreux à gauche de la route**
N 43.313609° / E 2.233478° - alt. 269m - km 4.75
- 5 Traversée de champ vers les voitures**
N 43.307905° / E 2.220272° - alt. 170m - km 6.05
- D/A Parking en bas du village**
N 43.307191° / E 2.218962° - alt. 155m - km 6.18

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.